



CfpcBEelargi20201210PV21

**BUREAU EXECUTIF ELARGI
PROCES-VERBAL N° 21
REUNION DU JEUDI 10 DECEMBRE 2020
PAR VISIOCONFERENCE**

- Membres présents : Francis AUBERTIN (trésorier, Cercle de Bretagne), Denis DAUNE (vice-président - Cercle Ile-de-France), André LECLERCQ (président et Cercle Hauts-de-France Bernard Jeu), Thierry MESSINA (secrétaire général), Claude PIARD (vice-président), Bernard PONCEBLANC (vice-président délégué et Cercle de Saône-et-Loire), Jean VINTZEL (vice-président).
- Invités présents : Colette ANDRUSYSZYN (Cercle du Nord), Gilles LECOCQ (Cercle Ile-de-France), Bernard MACCARIO (Cercle Provence-Alpes-Côte d'Azur), André COUPAT (Cercle de Saône-et-Loire), Bertrand DURING (Cercle de Bretagne), Bruno GUILLOTIN (Cercle Grand-Est - Cercle de Meurthe-et-Moselle et Cercle de Moselle), Bruno PIECKOWIAK (Cercle du Pas-de-Calais), Anne-Sophie THEBAULT (Consultante mécénat), Jean-Marie TURGIS (Cercle du Val-d'Oise).
- Invités excusés : Ivan COSTE-MANIERE (Cercle Provence-Alpes-Côte d'Azur), Éric KUENY (Responsable du service des sports de Village-Neuf - Haut-Rhin), Jean-Pierre LEFEVRE (Cercle de Normandie).

Le président ouvre la séance à 10h00 en excusant les absents et en présentant les invités.

I. Actualités

I.1. Situation sanitaire connue à ce jour (à confirmer selon décisions de l'Etat du 10/12 au soir)

A partir du 15 décembre prochain, fin du confinement mais instauration d'un couvre-feu partout en France de 21h00 à 07h00 du matin. Toutes les activités extra-scolaires pour les mineurs en intérieur et en extérieur pourront reprendre et se tenir aussi pendant la période des fêtes. Il s'agit des activités sportives pratiquées en club, selon les règles d'encadrement habituelles (bénévoles et salariés), mais dans le respect d'un protocole sanitaire renforcé. Pas de limite de déplacement imposé (pas les 20 Km du domicile pour conduire l'enfant au club par exemple).¹

A partir du 20 janvier prochain, possibilité pour les adultes de reprendre une activité de sport collectif, de sport de contact en club, en intérieur et en extérieur, si l'évolution de la situation sanitaire le permet (si le nombre de contaminations reste sous le seuil des 5.000 cas par jour).

1. Le soir-même, de nouvelles dispositions étaient prises, notamment avec un couvre-feu à 20h au lieu de 21h.

I.2. CNOSF

I.2.1. Rencontre avec le Président de la République

Le Président de la République a entendu le message du mouvement sportif. Après avoir réuni les acteurs du monde du sport le 17 novembre dernier, il a indiqué qu'un montant de 400 millions d'euros était dévolu pour de nouvelles aides pour le sport, face à la crise provoquée par la Covid-19. Un pass'sport permettra aux jeunes de revenir vers les inscriptions en club dès que la situation sanitaire le permettra.

I.2.2. Présence du public

Le CNOSF souhaite ardemment un retour des spectateurs dans les stades dès le 15 décembre prochain en espérant que les autorités sanitaires, comme le Gouvernement, sauront être à l'écoute des millions de personnes qui aiment le sport et ont envie de le vivre à nouveau dans une enceinte sportive, en toute sécurité.²

I.2.3. Réunion des fédérations non-olympiques du 30 novembre 2020

51 personnes présentes en visioconférence. A la date du 30/11, les données recueillies (68% de réponses) en matière de perte de licenciés pour l'ensemble des fédérations démontrent une baisse moyenne de 32 % des licences incluant un rapport équivalent en pertes financières.

Une relative compensation financière - à défaut de moyens supplémentaires - est envisagée (via l'Agence nationale du sport et un redéploiement des subsides) pour les fédérations en difficulté. En ce sens, le CNOSF sollicite les fédérations et membres associés pour demander une aide éventuelle. La nôtre a été déposée (estimation d'une perte de 6.000 euros environ pour l'année 2020). L'arbitrage de l'Agence Nationale du Sport (A.N.S.) sera rendu en janvier prochain.

Par ailleurs, il nous appartient à terme d'entrer en contact avec l'A.N.S. pour établir une convention de développement avec cet organisme.

I.3. AFSVFP

L'Association française pour un sport sans violence et pour le Fair-Play a tenu son Forum national "Esprit sportif : violence, discrimination, communautarisme" le mardi 24 novembre 2020 par visioconférence.

1^{ère} Table ronde : La Violence et le Supportérisme : « *Comment mettre fin aux incivilités et violences dans les stades* » (<https://youtu.be/0vy6BZ8Qtbk>).

2^{ème} table ronde : Les discriminations (sexisme, racisme, homophobie, handicap) : « *Comment les Pouvoirs Publics et le Mouvement Sportif peuvent-ils endiguer les dérives actuelles* » (<https://youtu.be/CRFaSkstW6M>).

3^{ème} table ronde : Communautarisme et radicalisation : « *Comment prévenir ces dérives dans le sport* » (<https://youtu.be/mIbCvLj74-c>)

André Leclercq a assisté à cet intéressant forum dont les Actes constitueront un outil de référence. Des soucis techniques dans l'utilisation du logiciel (prévu au début pour 100 alors que les participants étaient plus de 200) ont empêché Denis Daune d'y assister.

Par ailleurs, Denis Daune et André Leclercq ont participé à la réunion du Conseil d'administration tenue en visioconférence le 9 décembre.

2. Les mesures d'ouverture envisagées pour le 15 décembre ont été reportées ce jour-même.

2. Activités du CFPC

2.1. Contact avec la Direction de la Culture de Paris 2024

Le 24 septembre le président avait adressé le procès-verbal de l'assemblée générale avec un commentaire à la présidence, la direction générale et différents services de Paris 2024. C'est la Direction de la Culture qui a répondu. André Leclercq s'est entretenu par visioconférence le mercredi 18 novembre avec Pierre-Yves Bérenguer (Responsable des opérations culturelles à la Direction de la Culture). L'échange a permis de constater que nous travaillons sur les mêmes valeurs. Paris 2024 prépare son programme d'actions et il est convenu de se retrouver en janvier 2021.

2.2. Colloque de Nice 2021

L'appel à communication et témoignage du colloque international " Sport, Art et Olympisme qui se tiendra les 13, 14 et 15 octobre 2021 à Nice a été publié et il figure sur le site web.

Les soumissions des propositions et témoignages sont possibles depuis le 10 décembre 2020 et souhaitées avant le 10 janvier 2021. Cependant, le délai des réponses est repoussé au 10 mars prochain. Une relance sera effectuée, avec cette modification, à l'aide d'une plaquette universitaire.

2.3. Situation de nos adhérents 2020

Le bilan de nos adhérents est globalement « à la baisse » compte tenu des circonstances. Par rapport à l'année 2019, nos individuels sont au nombre de 38 soit l'équivalent de l'an dernier. Nos CROS/CDOS et CTOS sont au nombre de 20 au lieu de 30 et nos fédérations reculent de 52 à 26. Un plan de relance doit être envisagé en début d'année prochaine.

2.4. Projet de rencontre CFPC - CROSIF - Conseil régional d'Ile de France

Le projet d'installation du Cercle régional Ile de France du CFPC est envisagé avec le CROSIF au Conseil régional d'Ile de France, lieu symbolique pour cette initiative. Une réunion se tiendra avec un conseiller régional en principe entre le 20 janvier et le 15 février 2021.

2.5. Dossier Mécénat de compétences avec le Crédit Mutuel

Une visioconférence à laquelle participaient André Leclercq, Jean Vintzel s'est tenue le 8 décembre dernier avec M. Laurent Berthet, directeur des partenariats du Crédit Mutuel (accompagné de l'un de ses collaborateurs) et Anne-Sophie Thébault qui nous assiste dans ce dossier. La présentation de nos activités a été faite à l'aide d'un diaporama. Il en ressort :

- Un premier accueil favorable et un accord de principe ;
- Un délai d'accord de partenariat qui peut prendre plusieurs mois compte tenu de la situation économique que nous connaissons ;
- L'établissement d'une fiche de poste qui pourrait correspondre à une personne en fin de carrière et sensibilisée par le bénévolat « post professionnel » sur la base de 2 jours ½ par semaine (avec une part de télétravail).

3. Mise en place des Cercles régionaux et départementaux

Le président accueille les invités à notre Bureau exécutif (cf. liste des présents).

Un large débat s'instaure sur le développement des missions de nos Cercles permettant aux uns et aux autres de recueillir des idées/expériences. Pour créer un Cercle, trois méthodes sont possibles : à partir d'un CROS/CDOS, à partir d'un projet existant, à partir d'un groupe de personnes intéressées.

Il en ressort quelques pistes pour de nouveaux Cercles.

3.1.1. Les Cercles régionaux

- Cercle de Normandie : projet en cours animé par Jean-Pierre Lefebvre (48 rue Saint Gorgon "Le Genetey" 76840 ST MARTIN DE BOSCHEVILLE - 06 42 57 84 70 - jeanpierre.lefevre3@gmail.com).
- Cercle de Bretagne : envisagé à court terme autour de Bertrand During (35 Penn ar Bez 29870 LANDEDA - 06 83 21 83 51 - beduring@icloud.com) et Francis Aubertin.
- Cercle Grand Est : envisagé à moyen terme seulement par Bruno Guillotin qui donne la priorité à la mise en place de Cercles départementaux (notamment Meurthe-et-Moselle et Moselle) avant d'envisager l'entité régionale.

3.1.2. Les Cercles départementaux

- Cercle du Pas-de-Calais : Bruno Pieckowiak, président du CDOS 62 (Maison des Sports - 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES - 03 21 72 67 15 - 06 37 67 39 39 - cdos.president@sport62.fr). l'envisage « Au plus près du terrain » en collaboration étroite avec le Cercle Hauts-de-France.
- Cercles départementaux de Meurthe-et-Moselle et de Moselle : envisagés avec l'animation de Bruno Guillotin (2 rue Baptiste Marcet 54190 VILLERUPT- 06 09 40 24 76 - judogui@me.com).
- Haut-Rhin : le CDOS 68 n'est pas encore activé sur ce sujet mais il dispose déjà d'un ancrage fort à Village-Neuf avec Eric Kueny (Responsable du service des sports 68128 VILLAGE-NEUF - 03 89 89 79 17 - s.sport3@mairie-village-neuf.fr).

Le président se félicite de ces échanges et précise qu'un point spécifique sur nos Cercles sera à l'ordre du jour de notre prochain Conseil d'administration le 14 janvier prochain.

4. Points divers

4.1. Dossier déménagement

Le contrat de sous-location « rue Sainte-Hélène » a été signé et prendra effet au 1^{er} janvier 2021. Le déménagement devrait intervenir probablement à la fin du mois de janvier.

4.2. 70^{ème} anniversaire

Le projet est en suspens jusqu'à ce que les conditions sanitaires permettent sa réalisation.

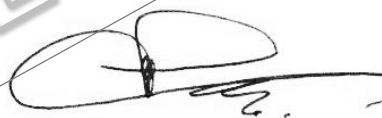
L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 12h30 en se réjouissant de la qualité des débats et en souhaitant à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année avec la prudence qui s'impose !

Le président,
président de séance



André Leclercq

Le secrétaire général,
secrétaire de séance



Thierry Messina